

Conditions Générales d'Utilisation de la plateforme «ecoentreprises-france.fr» et Règlement de l'Annuaire des solutions innovantes pour un sport durable

Tout utilisateur de la plateforme reconnaît expressément souscrire sans réserve aux présentes conditions générales d'utilisation (CGU). L'utilisation de la plateforme suppose le respect total des lois, règlements et tous les autres textes juridiques en vigueur notamment de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du Règlement général sur la protection des données personnelles, entré en vigueur le 25 mai 2018. Il conviendra de respecter l'ensemble de ces dispositions et règles en toutes circonstances.

1. Editeur

Association PEXE
31Bis Rue des Longs Près, Le Trèfle, 92100 Boulogne-Billancourt
Tel:(33 0)1 49 10 64 25
E-mail: annuaire@pexe.fr

2. Crédits

©PEXE / Ministère chargé des sports

3. Présentation de la plateforme «ecoentreprises-france.fr»

La plateforme «ecoentreprises-france.fr» est le Portail des éco-entreprises de France. Son objectif est de diffuser de l'information qualifiée à l'écosystème français de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. La plateforme dispose d'une page dédiée aux annuaires thématiques et territoriaux dans lesquels sont référencés les porteurs de solutions (entreprises, et/ou associations, réseaux professionnels, laboratoires de recherche).

Depuis plus de 15 ans, l'Association PEXE et ses membres (fédérations professionnelles, pôles de compétitivité, clusters, laboratoires, investisseurs) œuvrent à la structuration et au développement de la filière des éco-entreprises de France.

L'Association PEXE a créé les annuaires Ecotech afin de faciliter la recherche d'éco-entreprises et de solutions environnementales et énergétiques.

4. Présentation de l'annuaire des solutions innovantes pour un sport durable

L'Annuaire des solutions innovantes pour un sport durable est réalisé dans le cadre de la convention entre le PEXE, Paris 2024 et le Ministère chargé des sports. Il comprend quatre thèmes : les infrastructures pérennes, les infrastructures temporaires, la restauration et l'événementiel.

Il est mis à disposition du monde du sport (événements sportifs, fédérations sportives, clubs et territoires qui accueillent des événements sportifs). Il est disponible gratuitement et publiquement.

Les annuaires sont alimentés par les entités volontairement référencées. Sont invitées à se référencer les entreprises (start-up, TPE, PME, ETI et grands groupes), associations et structures de l'ESS qui commercialisent une solution (produits, services...) visant à prévenir, réduire ou mesurer les

atteintes sur l'environnement et destinées à l'économie circulaire dans la restauration durable (contenants, emballages, valorisation et gestion des déchets...).

5. Nature des informations disponibles dans l'Annuaire des solutions innovantes pour un sport durable

Les informations sur les entreprises et autres acteurs, mises à disposition par le site en accès libre, et préalablement fournies par lesdites entreprises et autres acteurs, sont : le type de structure, le nom des sociétés, l'année de création, les coordonnées, le chiffre d'affaires, le numéro de SIRET, l'appartenance à un groupe (maison mère, holding, etc) et le nombre d'employés. A ce titre, toute information rendue publique par une entreprise sur elle-même, est considérée comme « en libre accès » (telles que par exemple les informations contenues dans un extrait officiel du registre du commerce ou autre publication légale).

Toute autre information, telle(s) que celle(s) fournie(s) par les entreprises lors de leur inscription à l'annuaire et publiée sur le site, est soumise à demande d'autorisation préalable d'utilisation auprès du PEXE et du Ministère chargé des sports. Ces informations telles que les listes (d'entreprises ou autre entité morale) classifiées, indexées, triées, organisées de manière géographique, sectorielle, ou toute autre méthode de tri / sélection sont la propriété du PEXE, et du Ministère chargé des sports. Elles ne peuvent être utilisées ou reproduites, en totalité ou partiellement, sans accord préalable du PEXE et du Ministère chargé des sports.

6. Responsabilités des acteurs

6.1. S'agissant de l'éditeur de la plateforme

L'éditeur s'engage à mettre en œuvre tout ce qui est possible techniquement pour sécuriser l'accès et l'utilisation de la plateforme «ecoentreprises-france.fr». Elle est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sauf en cas de force majeure ou de survenance d'un événement hors du contrôle de l'éditeur et sous réserve d'éventuelles pannes et interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement de la plateforme. L'éditeur ne garantit pas que la plateforme fonctionne de manière ininterrompue, sécurisée ou qu'elle soit exempte d'erreurs. Les interventions de maintenance pourront être effectuées sans que les utilisateurs de «ecoentreprises-france.fr», et de l'Annuaire des solutions innovantes pour un sport durable qui est hébergé sur cette plateforme n'aient été préalablement avertis. L'éditeur ne peut être tenu pour responsable d'une éventuelle rupture de ce service ou d'un problème technique empêchant un utilisateur d'accéder à la plateforme «ecoentreprises-france.fr».

L'éditeur se réserve la possibilité de refuser que certaines personnes aient accès au service «annuaire» en cas de violation de dispositions législatives ou réglementaires en vigueur. Concernant les contenus qu'elle propose afin d'animer la plateforme, le PEXE assume une responsabilité éditoriale telle que définie par la loi en vigueur. La plateforme «ecoentreprises-france.fr» héberge également des contributions provenant d'utilisateurs tiers. Conformément à la loi en vigueur, l'éditeur de la plateforme bénéficie de la responsabilité d'hébergeur de ces contenus et ne saurait en être tenu pour responsable.

6.2. S'agissant des autres contributeurs de la plateforme «ecoentreprises-france.fr»

La communauté des membres et des contributeurs de la plateforme participe au contrôle de la qualité du contenu. L'éditeur de la plateforme «ecoentreprises-france.fr», tout comme l'éditeur de chaque page de données, se réserve le droit de modérer à tout moment un contenu qui contreviendrait aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

7. Contenus édités pour animer la plateforme «ecoentreprises-france.fr»

Les contenus et illustrations édités par le PEXE pour animer la plateforme «ecoentreprises-france.fr» sont régis par les droits qui leur sont applicables.

8. Propriété intellectuelle

La structure générale, les textes, images animées ou non, les sons, les savoir-faire, les programmes et logiciels ainsi que tout autre élément composant ce site sont la propriété exclusive de l'Association PEXE et sont protégés par le droit d'auteur.

Le PEXE et le Ministère chargé des sports sont co-proprétaires de la base de données sous format Excel élaborée à partir des informations collectées lors du référencement à l'annuaire. Le PEXE, Paris 2024 et le Ministère chargé des sports ont le droit d'utiliser l'annuaire en entier ou partiellement.

Toute représentation totale ou partielle des illustrations et contenus précités, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable des co-proprétaires, est interdite et constituerait une contrefaçon.

Les marques, noms commerciaux et logos figurant sur ce site sont des marques déposées sauf mention contraire. Toute reproduction totale ou partielle des marques ou logos, effectuée à partir des éléments du site, sans l'autorisation expresse de l'Association PEXE, Paris 2024 et le Ministère chargé des sports est donc prohibée.

L'utilisateur reconnaît que la dénomination « PARIS 2024 » est protégée en France en tant que marque d'usage notoire pour désigner l'événement mondialement connu – Les Jeux Olympiques et Paralympiques – ainsi que les produits et services afférents à leur organisation. L'utilisation de la dénomination « PARIS 2024 » ou son logo sont interdites sans l'accord expresse de Paris 2024.

9. Droit d'accès et de rectification

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les utilisateurs de la plateforme «ecoentreprises-france.fr» disposent notamment d'un droit d'accès et de rectification auprès de l'éditeur de la plateforme.

L'utilisateur est informé qu'il dispose dès lors d'un droit d'accès et de rectification portant sur les données le concernant qu'il peut exercer, par email à l'adresse suivante : annuaire@pexe.fr
Toute inscription à une lettre d'information du site peut être annulée par l'utilisateur, en utilisant les instructions figurant dans les messages.

10. Données personnelles – création d'un compte client

En validant son référencement, le responsable du référencement autorise le PEXE à créer un compte « client » pour son entité. Les informations enregistrées dans ce compte seront les informations contenues dans le formulaire d'inscription notamment : le nom, la fonction, le numéro de téléphone et l'email du ou des personnes responsables du référencement. Ce compte client sera associé à un identifiant et mot de passe qui permettront à l'entité et ses représentants de s'inscrire aux annuaires du PEXE, ou de modifier leurs données personnelles. Si l'entité ne consent plus à avoir un compte

client elle pourra demander la clôture de son compte en informant le PEXE par email à annuaire@pexe.fr

Le PEXE et le Ministère chargé des sports, et leurs prestataires s'engagent à ce qu'aucune information personnelle ne soit échangée, transférée ou cédée à des tiers.

11. Droit de retrait/résiliation

Pour résilier son compte, l'utilisateur devra en faire la demande par email à annuaire@pexe.fr
Le message devra préciser le nom de l'annuaire, le nom de l'entité, et le motif de la résiliation.

12. Modalités de référencement à l'annuaire

Le référencement est soumis à la validation d'un comité de sélection qui examinera la pertinence de chaque acteur dans l'annuaire au regard de son profil, de son activité et de ses références.

Si votre référencement n'est pas approuvé, le comité vous enverra une réponse expliquant les raisons de son refus ou vous demandera de compléter des informations le cas échéant.

Une fois le référencement validé, l'entité référencée s'engage à apporter les mises à jour qui lui seront demandées par l'éditeur. Un message automatique annuel sera envoyé à cet effet. Une relance sera transmise au bout de 6 mois. En cas de défaut de mise à jour, l'éditeur pourra retirer la publication de l'annuaire.

Pour toutes questions contacter annuaire@pexe.fr

13. La reproduction électronique

La reproduction de tout ou partie de ce site sur un support électronique est autorisée sous réserve de l'ajout de façon claire et lisible de la source et de la mention "Droits réservés". Les informations utilisées ne doivent l'être qu'à des fins personnelles, associatives ou professionnelles ; toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est exclue.

Pour toute question contactez annuaire@pexe.fr

14. La reproduction sur support papier

Hors iconographie, la reproduction des pages de ce site sur un support papier est autorisée, sous réserve du respect des trois conditions suivantes :

- Gratuité de la diffusion,
- Respect de l'intégrité des documents reproduits (aucune modification, ni altération d'aucune sorte)
- Citation explicite du site comme source et mention que les droits de reproduction sont réservés et strictement limités.

Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est exclue.

15. Cookies de fréquentation

Afin d'améliorer le service rendu aux internautes, nous collectons des données permettant d'analyser la fréquentation de ce site. Pour ce faire, le site dépose des [cookies](#) sur vos navigateurs. Lors de votre première visite de ce site, vous avez la possibilité d'accepter ou de refuser le dépôt de ces cookies. Votre décision sera mémorisée pour une durée de 13 mois. Quel que soit votre choix, vous aurez accès aux mêmes contenus et bénéficierez de la même expérience de navigation.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'enregistrement de votre choix se fait au niveau de chaque navigateur. Si vous utilisez plusieurs navigateurs, plusieurs ordis ou terminaux, il est normal que la question vous soit posée pour chaque navigateur.

16. Conditions d'utilisation

Malgré les soins apportés par le PEXE, les informations contenues dans ce site sont données à titre indicatif et sont sujettes à changement sans préavis. En conséquence, l'utilisateur reconnaît utiliser ces informations sous sa responsabilité exclusive.

L'utilisateur est informé qu'il pourra recevoir des informations concernant des services proposés par Paris 2024, le Ministère chargé des sports et l'Association PEXE. Il accepte les présentes conditions d'utilisation. Tout litige portant sur l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions sera de la compétence exclusive des tribunaux français faisant application de la loi française.

17. Listes de diffusion

Les adresses électroniques recueillies dans le cadre des listes de diffusion ne sont utilisées que pour l'envoi des informations pour lesquelles l'utilisateur s'est expressément abonné. Il est possible à tout moment de se désabonner en ligne, en adressant un email à : annuaire@pexe.fr
Toute question relative à la gestion d'un abonnement doit être adressée par courrier électronique, à la même adresse.

18. Création de liens vers ecoentreprises-france.fr

Le site du PEXE autorise tout site Internet ou tout autre support à le citer ou à mettre en place un lien hypertexte pointant vers son contenu. L'autorisation de mise en place d'un lien est valable pour tout site, à l'exception de ceux diffusant des informations à caractère polémique, pornographique, raciste, xénophobe ou pouvant, dans une plus large mesure, porter atteinte à la sensibilité du plus grand nombre, ou causer un préjudice quelconque au PEXE, Paris 2024 et le Ministère chargé des sports, à leur image ainsi qu'à celle de l'ensemble de leurs membres et partenaires. Pour ce faire, dans le respect des droits de leur auteur, le logo du PEXE est disponible, sur simple demande adressée par courrier électronique à l'adresse : annuaire@pexe.fr pour illustrer le lien en précisant que le site d'origine est celui du PEXE.

Tout lien hypertexte direct vers une page du site, autre que la page d'accueil, est soumis à autorisation préalable du PEXE. Les liens directs vers les pages d'Annuaire ou toute page indexant des listes d'entreprises (ou toute entité morale) sont interdits sans autorisation préalable de la part de l'Association PEXE.

19. Liens vers d'autres sites

L'Association PEXE a autorisé l'établissement de liens entre le site ecoentreprises-france.fr et les différentes entreprises référencées.

Des liens vers des sites officiels, français ou étrangers, sont enfin proposés. Ils permettent de faciliter la navigation des internautes et n'engagent pas la responsabilité de l'Association PEXE.

20.Hébergement

Ce site est hébergé par Online SAS - BP 438 - 75366 Paris CEDEX 08 - RCS Paris B 433 115 904